



## CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 2 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux octobre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des Ecuries d'Avesnelles sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 26 septembre 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 64

Présents :

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER, Pascal PETIT, Christelle PREVOST

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU a donné procuration à Benoît BOUDJEMA, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Anne-Laure CATTELOT a donné procuration à Sébastien SEGUIN, Gérard GUERTZMANN a donné procuration à Benoît BOUDJEMA, Sylvie CABOOR a donné procuration à Christian CASTEL, Jacky ROUSSELLE

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaupaire sur Sambre : Pierrick FORET a donné procuration à Monique PETITJEAN, conseillère suppléante

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT

Commune de Doulers : Freddy THERY a donné procuration à Patrick DEHEN

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON, Maryse BERNARD, Claire DEGROOTE a donné procuration à Alain RICHARD

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Floursies : Alain DELTOUR a donné procuration à Bruno MOYEN

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT

Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX

Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET a donné procuration à Thierry THIROUX  
Commune de Hestrud : André BERTEAUX  
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON  
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT  
Commune de Liessies : Alain RICHARD  
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ  
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX  
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ, Chantal BLEHAUT  
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ  
Commune de Ramousies : Brice AMAND  
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT, Sabine BUFI a donné procuration à Jean-Pierre DESSAINT, Daniel DEUDON a donné procuration à Christine BASQUIN, Anne-Marie LENTIER  
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante  
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN  
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE  
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS  
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ, Christian BINOIT  
Commune de Solrignes : Rémi LE ROUZIC  
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART a donné procuration à Nicolas DOSEN  
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE  
Commune de Choisies : Bernard PAQUET  
Commune de Damousies : Claudine DENOYELLE  
Commune de Sains du Nord : Natacha VANELSLANDE  
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES

**Objet de la délibération : Requalification du site de l'Auberge Fleurie-  
Attribution du marché de travaux**

Numéro de la délibération : DC\_2023\_079

Pièce jointe : *(Néant)*

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 64

- - - - -

La requalification du site de l'Auberge Fleurie prévoit la création d'un pôle touristique, en résonnance au MusVerre situé à proximité. Le projet a pour ambition de :

- Proposer un lieu de tourisme et de rencontres d'échelle locale et régionale;
- Créer un lieu d'échanges pour des publics divers : cyclotouristes, visiteurs du Musverre, habitants de la 3CA en quête d'une sortie, amateur de gastronomie, ...
- Selon une accroche à partir une spécificité locale : LA POTERIE, distillée au travers du site et mise en scène par un lieu énigmatique.

Il se compose de plusieurs équipements pour faire vivre le lieu :

- Un restaurant d'application, bistonmique, pouvant accueillir les groupes, les familles, les visiteurs ;
- Un lieu d'accueil touristique et culturel regroupant un point d'accueil-boutique, une salle polyvalente valorisant les savoir-faire artisanaux et faisant vivre la thématique Poterie ;
- Un pôle mobilité s'adressant aux cyclotouristes de la voie verte et de l'Euro VéloRoute 3, mais aussi aux amateurs de l'Avesnois pour une promenade en famille ou entre amis ;
- Des espaces de détente et un espace de stationnement sécurisés, avec la possibilité d'implanter des manifestations provisoires ;
- Un équipement de haute qualité environnementale, tourné vers les ressources locales, associant une chaufferie bois, l'usage de la terre cuite, la maîtrise de l'eau.

Le programme de travaux traduit cette ambition et prévoit ainsi :

La requalification du bâtiment de l'Auberge Fleurie, situé en front à rue, avec l'ajout d'une extension à l'arrière pour offrir une salle de restauration supplémentaire,

La requalification de l'hôtel du Marquais, avec une extension située à l'est, pour accueillir l'espace dédié à l'exposition, le hall du bâtiment, du bloc sanitaire public et d'espaces techniques, ainsi qu'un garage à vélos ;

La construction d'une chaufferie bois avec silo ;

L'aménagement d'espaces, comportant une zone de stationnement, une cour, support d'animation et d'espaces verts récréatifs.

Au total, 1388 m<sup>2</sup> bâtis seront requalifiés dont 1302 m<sup>2</sup> aménagés et affectés à un usage ; 200 m<sup>2</sup> seront créés. S'agissant des espaces extérieurs, l'aménagement porte sur 6403 m<sup>2</sup>, laissant disponible une surface de plus de 6 000 m<sup>2</sup> situés à l'arrière. Une approche environnementale vertueuse est envisagée, avec notamment une attention particulière portée aux énergies (bois), à la gestion des eaux et à la qualité des espaces paysagers (verger, essences locales).

Abordant la phase de réalisation, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois a lancé un appel d'offre, selon une procédure adaptée, pour l'attribution des 13 lots composants le programme.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération DC\_2023\_009 du Conseil de Communauté en date du 16 mars 2023 validant l'avant-projet définitif et les honoraires de la maîtrise d'œuvre, et autorisant le Président à signer tout document relatif à ce dossier,

Vu la consultation lancée du 22 mai et au 26 juin 2023,

Vu les offres ouvertes par la commission d'appel d'offres réunie le 26 juin 2023,

Vu la délibération DC\_2023\_058 du 11 juillet 2023, autorisant le Président à déclarer sans suite le lot 1-VRD/Paysage et à adapter le dossier de consultation,

Vu la consultation lancée du 11 août au 11 septembre 2023,

La Commission d'Appel d'Offre, réunie le 19 septembre 2023, a analysé les offres remises pour les différents lots et propose au Conseil de Communauté de retenir les entreprises suivantes :

Lot	Offres			
	Entreprise	Montant HT	PSE (option)	Total HT
1 – VRD/ Paysage	Entreprise Jean Lefebvre Nord	644 938,52 €		644 938,52 €
2 – Désamiantage/Démolition/Gros- Œuvre	Ets Christian Lefebvre	1 388 210,35 €		1 388 210,35 €
3 – Charpente/Bardage bois	Fossé S.A.	342 000,00 €		342 000,00 €

4 - Couverture	Ets Dehanne	227 863,86 €		227 863,86 €
5 - Menuiseries extérieures	Pro Concept	298 087,01 €		298 087,01 €
6 - Plâtrerie	Ets Devreese	327 643,60 €		327 643,60 €
7 – Menuiseries intérieures	Ets Grosfils	244 138,00 €	46 084,00 €	290 222,00 €
8 – Peinture/ Sols souples	NPV Leclerc	151 301,02 €	38 027,88 €	189 328,90 €
9 - Electricité	Electroteam	252 000,00 €		252 000,00 €
10 – CVC/Plomberie	Servais	760 000,00 €		760 000,00 €
11 – Equipement de cuisine	Henri Dehondt	118 558,03 €		118 558,03 €
12 – Elévateurs	Ascier	70 000,00 €		70 000,00 €
13 – Panneaux photovoltaïques	Cap Comble	54 884,00 €		54 884,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>4 879 624.39 €</b>	<b>84 111,88 €</b>	<b>4 963 736,27 €</b>

Le coût total des travaux (bâtiments et espaces extérieurs) se définit à hauteur de 4 963 736,27 €. HT.

Considérant les recettes prévisionnelles suivantes :

- Etat Fonds Friches 2022 : 950 000,00 €  
Etats Fonds Vert : 950 000,00 €
- Département (PTS) : 880 000,00 €
- Région (Pacte SAT) : 1 265 402,00 € (sollicités)

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 20 septembre 2023,

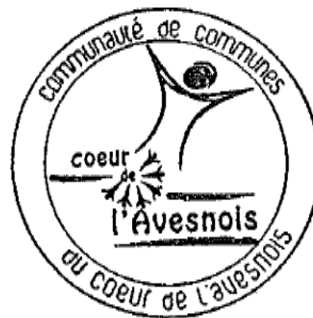
Vu l'inscription de ce projet au Programme Pluriannuel d'Investissement 2020-2026 de la 3CA,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, avec 2 voix contre, 8 abstentions et 54 voix pour, décide de :

- **VALIDER** les offres présentées ci-dessus par la Commission d'Appel d'Offre, pour un montant total de 4 963 736,27 € HT
- **AUTORISER** le Président à signer les marchés de travaux correspondants, avec les entreprises proposées ci-dessus,
- **INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

Le Président,  
Nicolas DOSEN



*Publié sur le site Internet le 06/10/2023*

*Envoyé en préfecture le 04/10/2023*

*Reçu le 04/10/2023*

*Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20231002-DC\_2023\_079-DE*